Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260427-D_2_27_04_2026-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 Avril 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Avril à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sandrine VINCENT, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 17/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 17/04/2026.

Présents : VINCENT Sandrine, Maire, BARRET Agathe, BUHOT Caroline, CANO Alexandre, DARTOIS Katiana, DESBOIS Jessica (à partir de 20h22), DESBROUSSES Jérôme, DROUET Nicolas, DUVIVIER Emmanuelle, GENDRON David, HELLARD Marie-Odile, JEUSSET Sarah, LE DANFF Alain, LEMPÉRIÈRE Ghislaine, MACRET Axel, MAHÉO Emilie (à partir de 20h17), PERRIER Luc (à partir de 20h31), RIDARD Guillaume, SABIN Fabrice.
Formant la majorité des membres en exercice

A été nommée secrétaire : BUHOT Caroline (article L.2121-15 du CGCT)

002 - Administration générale - Commission Communale des Impôts Directs (CCID) - Proposition de commissaires par le Conseil municipal

Rapporteur : Madame le Maire

A l'issue des élections municipales, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Cette commission est composée du Maire et de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.
La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal, soit 6 ans.

La désignation des 8 commissaires titulaires et des 8 commissaires suppléants doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation du Conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260427-D_2_27_04_2026-DE

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI) ;
- participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R. 198-3 du livre des procédures fiscales).

Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, **les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.**

Le Conseil municipal doit présenter au Directeur régional des finances publiques une liste de 32 membres. C'est ce dernier qui désigne ensuite les 8 titulaires et les 8 suppléants qui participeront à la Commission.

Madame le Maire propose les candidatures suivantes :

1 – BIREMBAUT Jérôme

2 - BOUGET Bénédicte

3 – BRICARD Yann

4 - BUHOT Caroline

5 – CADIEU Marcel

6 – CHAMPAGNE Jean

7 - CHASLE Béatrice

8 – DOUSSET Baudouin

9 – DUVAL Claudine

10 – FOUCHER Benoît

11 - GAUTIER Anaïs

12 - JEUSSET Sarah

13 – JULLIEN Laurent

14 – KERGOURLAY Gérald

15 - LAISNÉ Émilie

16 – LALLEMENT Yves

17 – LAMBROUIN Fabienne

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260427-D_2_27_04_2026-DE

18 - LAUNEY Benjamin

19 – LE GRAND Philippe

20 - LE LANN Sandrine

21 - LEGRAND Marc

22 – LEROY Alexandre

23 – LOUIS Dominique

24 – MOUDIC Yvon

25 – PIERRE David

26 – POUZAC Lucas

27 – RACCAPÉ Thierry

28 – RIAUX Edith

29 – RIDARD Guillaume

30 – SCHOENZETTER-LAUTE Julie

31 - TREMAUDAN Gildas

32 - VENDÉ Anthony

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ces candidatures et charge Madame le Maire d'adresser la liste à la Direction régionale des finances publiques.

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Lundi 27 Avril 2026.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance,
Caroline BUHOT

Le Maire,
Sandrine VINCENT

MAIRIE DE CHEVAIGNÉ (ILLE-ET-VILAINE)

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 12 Mai 2026
et Publication le : 12 Mai 2026